



Telles sont les questions que nous posons régulièrement : les impacts sur le stock mondial d'espèces migratrices ne s'exercent-ils qu'en eau douce ? Le changement climatique modifiant les conditions d'alimentation en mer a-t-il un impact ? Un chalutier industriel ponctionnant 200 tonnes par jour, épargne-t-il les espèces protégées ou contribue-t-il aveuglément à leur extinction inexorable ?

Il en va de la pêche industrielle financée par la France et l'UE comme de la pêche professionnelle au saumon et à l'anguille dans les estuaires. Le tableau noir est parachevé par la pêche de loisir en eau douce.

Les militants écologistes sont opposés à la chasse, à la corrida, aux animaux dans les cirques, mais sont alliés dans un mariage de la carpe et du lapin à la FNPF pour clamer que les barrages seraient, et eux seuls, responsables de tous les maux des cours d'eau. Notre propos n'est pas d'être "pour" ou "contre", mais quand une pratique est stigmatisée, toutes celles répondant de la même conduite devraient faire l'objet de la même appréciation par leurs détracteurs.

- feindre d'ignorer la souffrance des poissons à la bouche martyrisée déchiquetée en dentelle par les hameçons quand ils sont pêchés, relâchés et repêchés par pur plaisir,
  - extraire des rivières des tonnes d'espèces migratrices protégées et menacées et compter en même temps les rescapés un par un dans des programmes et plans coûteux, est un paradoxe accepté des écologistes,
  - des barrages privés à détruire, alors que les Fédérations de pêche louent et acquièrent des milliers d'hectares de lacs et étangs uniquement pour pérenniser leur business.
- Cela induit une hiérarchie politicienne des plans d'eau selon leur statut : un "bon" plan d'eau est loué ou propriété d'une Fédération de pêche. Un plan d'eau "nuisible" à l'environnement est un plan d'eau privé.

L'OCE déplore une hiérarchie à géométrie variable de principes qui les rendent peu crédibles. Ils fondent pourtant la politique de l'eau.

Si Madame la Ministre de la mer Annick Girardin n'a pas répondu à l'invitation de « France Pélagique » au baptême du Scombrus et aux 1200 interpellations reçues sur Twitter grâce à

une forte mobilisation, elle a néanmoins déclaré dans le journal Ouest-France : "*Je me réjouis du renouvellement et de la modernisation de notre flotte de pêche*".

Le Scombrus bat pavillon français mais il appartient à une firme néerlandaise détenant une centaine de filiales en Europe.

**Découvrez dans Bloom actualité** plus d'informations sur l'empire néerlandais de la pêche industrielle.

La pêche électrique est un cas emblématique de la toute-puissance de l'industrie néerlandaise. Si nous ne nous mobilisons pas pour forcer la main à la Commission européenne et au gouvernement français afin de stopper la pêche électrique néerlandais illégale, l'interdiction totale de la pêche électrique pourrait bien ne pas rentrer en vigueur au 1er juillet 2021.

L' idée funeste pour les espèces migratrices tétanisées par l'électricité, est de croiser les chaluts de ces pilleurs d'océans.

Scombrus = chalutier de plus de 80 mètres de long de l'armement "France Pélagique" pouvant pêcher et transformer jusqu'à 200 tonnes de poisson par jour.

Illustration : navire de pêche industrielle et bateau de pêche artisanale (source internet )

[Tweet](#)